# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Respect du RGPD par les constructeurs automobiles

Question écrite n° 11604

### Texte de la question

M. Aurélien Saintoul interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur le rapport produit par la fondation Mozilla concernant le respect de la vie privée par les voitures connectées. Mercredi 6 septembre 2023, la fondation Mozilla publiait une étude sur la collecte des données personnelles par les voitures connectées et l'utilisation qui en était faite par les constructeurs automobiles. Il en ressort que parmi les 25 marques les plus populaires du marché, toutes collectent davantage de données que nécessaire. Lorsque le véhicule est en marche, il est en capacité de récupérer les informations de conduite comme la vitesse, les trajets empruntés ou l'utilisation faite de la voiture, mais il peut également récupérer des informations à travers tous les capteurs embarqués comme les caméras, micros, capteurs de pression, ou encore les données médicales, les contacts, le calendrier et d'autres informations *via* les *smartphones* connectés. Certains constructeurs indiquent même collecter des informations sur l'orientation et l'activité sexuelle de leurs clients. Au-delà du risque de voir ces informations fuiter suite à des opérations malveillantes, elles pourront être vendues pour du ciblage publicitaire, voire à des gouvernements avec l'accord du constructeur. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement compte mettre en place un plan de vérification du bon respect du « règlement général sur la protection des données » (RGPD) dans les contrats d'utilisation des véhicules connectés et limiter la collecte des données aux seules informations de conduite.

### Données clés

**Auteur :** M. Aurélien Saintoul
**Circonscription :** Hauts-de-Seine (11e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 11604
**Rubrique :** Numérique
**Ministère interrogé :** Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
**Ministère attributaire :** Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 26 septembre 2023, page 8410
**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)